



**HAL**  
open science

## Qu'est-ce qu'être déiste ?

Laurent Jaffro

► **To cite this version:**

Laurent Jaffro. Qu'est-ce qu'être déiste ?. La Lettre clandestine, 2013, 21, pp.273-289. halshs-00912010

**HAL Id: halshs-00912010**

**<https://shs.hal.science/halshs-00912010v1>**

Submitted on 25 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Brouillon du texte :

Laurent Jaffro. Qu'est-ce qu'être déiste ?. *La Lettre clandestine*, Classiques Garnier, 2013, 21, pp. 273-289.

*Qu'est-ce qu'être déiste ?*

*Suivi d'un appendice sur la fausse attribution*

*à Humphrey Prideaux de A Letter to the Deists (1696)*

Ma question n'est pas *qui est déiste* ? Il s'agit de déterminer, non pas si tel ou tel auteur l'est, mais ce que c'est que de l'être. Être déiste, c'est simplement porter, revendiquer, ce nom. Mieux, ce titre, auquel on peut prétendre à tort ou à raison. Si cette thèse est exacte, alors il ne peut pas y avoir de déiste caché. Le déisme est par essence déclaratif. Cela ne veut pas dire que le déiste ne dissimule pas. S'il dissimule quelque chose, ce n'est pas le fait d'être déiste, puisqu'il le revendique. Le déiste peut très bien dissimuler, par exemple, l'athéisme (je ne dis pas que tous les déistes le font). Si le déisme est la revendication d'un nom, une autre conséquence notable est qu'il est assez douteux qu'on puisse faire du déisme un mouvement intellectuel défini par un corps de doctrine. Enfin, le thème du déisme comme nom culmine dans le développement de la catégorie de « déisme nominal », par opposition au « déisme réel ».

Le nom fonctionne dans une série de distinctions et d'oppositions. Être déiste, ce n'est pas être athée, tout en étant plus dangereux que l'athée. Tandis que l'athée qui ne se prévaut pas du déisme, ni ne se drape pas dans le scepticisme, est franc, non dissimulé, le déiste utilise un nom qui constitue une sorte de dénégation trompeuse. Voilà ce que Mersenne, parmi d'autres auteurs, appelle le « nom spécieux ». Mersenne dit aussi, dans la dédicace de son *Impiété des déistes* (1624) au cardinal de

Richelieu, que ce nom est aussi un « titre » qui est « emprunté »<sup>1</sup>. On retrouve ce thème du « titre » dans l'*Alciphron* de Berkeley en 1732. C'est Criton qui parle :

« Probably, Euphranor, by the title of Deists, which is sometimes given to minute philosophers, you have been misled to imagine they believe and worship a God according to the light of nature [...]»<sup>2</sup>. »

Le déiste usurpe un titre, s'arroge des droits qu'il n'a pas, prétend remplir des devoirs qu'il bafoue. Effronté, il détourne en quelque manière le nom de Dieu. Ce thème du titre usurpé, du nom galvaudé, et celui de la franchise de l'athée — ce qu'on pourrait appeler le contraste épicurien — se trouvent aussi sous la plume d'une des cibles principales de Berkeley dans l'*Alciphron*, à savoir Shaftesbury :

« All Affectation, but chiefly in Philosophy, I must own, I think unpardonable. And you, Philocles, who can give no quarter to ill Reasoning, nor endure any unsound or inconsistent Hypothesis ; you will be so ingenuous, I dare say, as to reject our modern Deism, and challenge those who assume a Name to which their Philosophy can never in the least intitle 'em. Commend me to honest Epicurus, who raises his Deitys aloft in the imaginary Spaces ; and setting 'em apart out of the Universe and Nature of Things, makes nothing of 'em beyond a Word. This is ingenuous, and plain dealing: For this every one who philosophizes may easily understand<sup>3</sup>. »

En 1696, un auteur anonyme dont je vais parler plus longuement, et qu'on identifie usuellement (et erronément<sup>4</sup>), s'adresse ainsi aux déistes : *Gentlemen, [...] your title is new* (p. 1).

<sup>1</sup> Mersenne, *L'impiété des déistes*, éd. D. Descotes, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 52.

<sup>2</sup> Berkeley, *Alciphron*, I, 12, éd. C. Schwartz, in L. Jaffro, G. Brykman, et C. Schwartz, *Berkeley's Alciphron. English Text and Essays in Interpretation*, Hildesheim, Georg Olms, p. 42.

<sup>3</sup> Shaftesbury, *The Moralists* (1709), in *Characteristicks*, éd. D. Den Uyl (d'après l'édition de 1732 des *Characteristicks*), Liberty Fund, II, p. 151. Je corrige une coquille de cette édition : *unfound* en *unsound*.

<sup>4</sup> Voir ci-après mon Appendice sur la fausse attribution de *A Letter to the Deists* (1696) à Humphrey Prideaux.

Pour revenir à Mersenne, la dénégation trompeuse réside dans le fait que le déiste a pris le nom de la négation de l'athéisme pour diffuser « un venin bien plus pernicieux »<sup>5</sup>. La négation de l'athéisme est, littéralement, le théisme. Certains auteurs estiment, comme Shaftesbury près d'un siècle plus tard, que « déisme » et « théisme » doivent être distingués avec soin. Il est très difficile de donner un contenu conceptuel à cette distinction. Elle se comprend plutôt comme un changement de dénomination. Shaftesbury se déclare théiste, à défaut de pouvoir se dire déiste, tant le nom est déjà usé. Mais cette revendication est une manière de repousser d'un cran l'usurpation du titre. Shaftesbury dénonce dans le déisme un matérialisme sous sa forme épicurienne ou mécaniste, qui n'assume pas vraiment ses implications athées, et il prétend que la conception d'un univers gouverné par une divinité providentielle et juste, qu'il promeut, fait de lui, non un déiste dans le mauvais sens, mais un déiste dans le bon sens, donc préférablement un théiste. Cependant, ce théisme non seulement ne s'appuie pas sur une révélation, a fortiori une révélation chrétienne, mais dénonce les superstitions des religions révélées. En cela être théiste, c'est encore prendre un nom spécieux.

Dans cette étude limitée à quelques jalons dans le domaine britannique, j'instruirai sommairement une réponse à la question qui fait son titre en partant d'une présentation de la distinction que fait Shaftesbury entre être déiste et être théiste, puis, afin de proposer une analyse plus complète de la notion de déisme, je remonterai à ce que je crois être une de ses sources principales, sur ce sujet, qui est ce qu'on m'excusera d'appeler le pseudo-Prideaux. Je montrerai enfin comme le thème du déisme comme nom donne lieu à la distinction entre déisme réel et déisme nominal<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> Mersenne, *L'impiété des déistes*, *op. cit.*, p. 52.

<sup>6</sup> Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet Pneuma de l'Agence nationale de la recherche (ANR-09-SSOC-056).

## Déisme et théisme

Un document important est fourni par les épreuves de *The Moralists. A Philosophical Rhapsody* (1709), que Shaftesbury constitue en annotant un tirage privé d'un texte précurseur, *The Sociable Enthusiast*, qui date de 1703-1704<sup>7</sup>. Ce dossier a été instruit à fond par Horst Meyer<sup>8</sup>.

Dans un passage de *The Sociable Enthusiast* qui fait suite à un développement sur le scepticisme, Shaftesbury traitait du déisme. Il faisait alors des remarques sur le nom. Préparant les épreuves des *Moralists*, il change ensuite un terme en un autre. Afin de montrer les changements introduits sur les épreuves, les chevrons <...> indiquent les additions et le barré les suppressions :

« For as averse I am to the Cause of Theism, or name of Deist, when taken in a sense exclusive of Revelation ; I consider still <that, in Strictness,> the Root of all is *Theism* ; and that to be a settled Christian, it is necessary to be first <of all> a good <Th>Deist. <For Theism can only be oppos'd to Polytheism, or Atheism>. Nor have I patience to hear the Name of *Deist*, the highest of all Names, decry'd and set in opposition to Christianity : as if our Religion was a kind of Magick ~~that~~ which depended not on the Belief of a single Supreme Being: or as if the firm and rational Belief of such a Being, upon Philosophical Grounds ~~did actually incapacitate~~ was an improper Qualification for believing anything further<sup>9</sup>. »

Ce document suggère que la différence entre les deux termes serait de simple graphie s'ils n'étaient pas l'un et l'autre utilisés pour marquer des valorisations

<sup>7</sup> Dans les Shaftesbury Papers conservés au Public Record Office : exemplaire corrigé et augmenté pour la préparation de la publication des *Moralists*, PRO 30/24/26/4 ; suppléments manuscrits, PRO 30/24/26/6.

<sup>8</sup> Horst Meyer, *Limae Labor : Untersuchungen zur Textgenese und Druckgeschichte von Shaftesburys 'The Moralists'*, Francfort, Peter Lang, 1978. *The Sociable Enthusiast* (PRO 30/24/26/5, exemplaire vierge) et *The Moralists* se trouvent dans la 2<sup>e</sup> série (« Philosophie morale et politique ») de la Standard Edition, II, 1 (1987). Depuis l'étude de Meyer, ces documents ont été édités dans la Standard Edition des œuvres de Shaftesbury chez Frommann-Holzboog. Les suppléments manuscrits et les corrections sur *The Sociable Enthusiast* qui préparent *The Moralists* se trouvent dans la 1<sup>re</sup> série (« Esthétique ») de la Standard Edition, I, 3 (1992), éd. W. Benda, W. Lottes, F. A. Uehlein, et E. Wolff (pp. 349-409).

<sup>9</sup> PRO 30/24/26/4, ff 17-18.

opposées. Pour que la différence entre *theism* et *deism* soit de simple graphie, encore faut-il qu'on entende par *deism* la croyance en l'existence d'un Dieu unique.

Une autre pièce mérite d'être jointe. Dans son Discours préliminaire des *Principes de philosophie morale, ou Discours de M. S\*\*\* sur le mérite et la vertu, avec Réflexions* (1745), Diderot cite l'original anglais de la version finale de ce passage, celle des *Moralists*, en l'accompagnant d'une traduction française parallèle (pp. xxiii-xxiv), comme un document attestant l'orthodoxie de l'auteur.

Dans les pages qui précèdent, Diderot, brochant sur le thème du déisme comme nom, affirme que Shaftesbury « a prévenu la confusion qu'on pourrait faire des termes de *déiste* et de *théiste* ». Ce passage est souvent cité comme une définition du déisme en faisant abstraction du contexte que constitue la traduction de l'anglais :

« Le déiste, dit-il, est celui qui croit en Dieu ; mais qui nie toute révélation ; le théiste au contraire est celui qui est près d'admettre la révélation et qui admet déjà l'existence de Dieu. Mais en anglais le mot de *theist* désigne indistinctement *déiste* et *théiste*. Conclusion odieuse contre laquelle se récrie M. S. qui n'a pu supporter qu'on prostituât à une troupe d'impies le nom de *Théistes*, le plus auguste de tous les noms » (p. xxi).

L'usage que fait Diderot de cette remarque lexicale (en vue d'une protestation d'orthodoxie qui est à l'évidence purement formelle) est conforme à celui de l'auteur qu'il traduit. Cependant, notre connaissance (que n'avait évidemment pas Diderot) des épreuves des *Moralists* suggère que pour Shaftesbury le mot de *deist* aussi désignait indistinctement déiste et théiste. Les termes sont parfaitement synonymes. Interchangeables sur le plan sémantique, ils sont cependant opposables sur le plan évaluatif. Cette attitude à l'égard du nom de déiste a de nombreux précédents, parmi lesquels l'auteur qu'on a usuellement identifié comme Humphrey Prideaux.

## Sémantique du déïsme

L'auteur de *A Letter to the Deists* (1696) caractérise, à l'instar de Mersenne, le déïsme comme un *specious name* (p. 5). Il met d'ailleurs systématiquement ce type de termes en italiques, pour les désigner en tant que termes. Comme d'autres, il insiste sur le moindre danger des athées de profession, pour autant qu'il en existe (p. 13). Utilisant le nom de Dieu, les prétendus déistes diffusent leur sens corrompu de la divinité. Tromperie sur la marchandise, en somme. Cependant, la stratégie générale qui est adoptée dans cet ouvrage est un peu différente. Dans sa critique des déistes, le pseudo-Prideaux fait l'ingénu. Il prend sciemment en bien le titre de déiste — il en fait un parfait synonyme de théiste. Le titre convient à tous ceux qui reconnaissent un Dieu unique et qui lui vouent un culte, y compris les chrétiens. Cela lui permet de pointer la contradiction de l'usage péjoratif (de la part des censeurs) ou laudatif (de la part des polémistes libertins) du terme *déïsme*.

« Gentlemen, [...] Your title is new. At least, it is not many years, since *deism* has been taken for a characteristical distinction, of any considerable number or body of men. But however new that title be, I confess, I esteem it more honourable, in its true signification, than any thing can be, upon the account of meer antiquity. Nevertheless, I remember particularly, that the first time I ever heard it thus used, was in a way of censure ; which then did not a little surprize me. I considered bareley what the word imported ; and could not conceive, with what colour, the belief or worship of a deity was thought worthy of blame. For, reflecting upon my self, my own conscience told me that I was included in the sense of the expression ; but it did not upon that account reproach me with any manner of guilt. I was sure that my belief of a God had, by no means, made me a worse man or worse subject, than I should have been without it. But much the contrary » (p. 1-3).

L'auteur, en somme, était déiste sans le savoir, puisqu'il est chrétien (qui peut le plus peut le moins). *Le Bourgeois Gentilhomme* (1670) avait été mise en anglais dès 1672, sous le titre *The citizen turn'd gentleman* par Edward Ravenscroft. La

comparaison avec la manière dont Monsieur Jourdain est prosateur sans le savoir est faite dans la suite du passage.

« It was also some further delight to me (who am not fond of our ordinary distinctions of sects) that I had found a name, however mistaken by others, which I could sincerely and heartily own. And I thereupon sometimes, jestingly, compared my pleasure in this, to that of the citizen in the comedy, who was overjoyed to learn that he had all his life been accustomed to speak *prose*, tho' without knowing it : which comparison I thought the more just, because true *deism* is in effect as natural and easie to mankind as *prose*, or ordinary speech. For it is impossible for us to reflect upon ourselves, and upon all the objects that surround us, without admiring and adoring the almighty Author both of them and us » (p. 3-5).

La fin de cet extrait indique le contenu du déisme qui est indistinct de celui du théisme (ce terme n'est pas employé) : non seulement une croyance en l'existence de l'auteur divin du monde qui est motivée par la considération du monde lui-même, et non pas la révélation ; mais aussi la tendance naturelle à vouer un culte à cet auteur, ce culte étant distinct de celui d'une religion instituée (je reviens plus loin sur cet aspect du déisme, trop souvent minoré). Faisant l'ingénu, l'auteur peut alors s'étonner que le nom soit cependant usurpé par des athées : « The outcry against *deists* is now grown so strong, that no body can suppose it to be wholly without ground » (p. 6). Ce paradoxe réclame une explication.

Celle-ci est fournie au terme d'une analyse sémantique du nom *déisme*. La signification naturelle du terme est la croyance qu'il existe un Dieu — il s'agit à l'évidence du concept du Dieu unique, sans qu'il soit davantage spécifié. L'auteur note de manière très pénétrante que cette croyance peut cohabiter avec d'autres croyances pour autant que ces croyances prises ensemble ne constituent pas une contradiction.

« The word, *deist*, I take to signifie no more than one that believes a God ; and *deism* the religion of one that so believes. Those words, I am sure, in their natural signification, do not exclude any other belief, unless it be opposite to, or inconsistent



with this. My belief that there is a God does not hinder me from believing any other thing, that is not apparently contradictory to the idea that I have entertained of him. If I have not a clear demonstration, from that idea, of the impossibility of any thing proposed to my belief, I may, and ought to examine the probability of that thing (especially if it be a matter of fact) by the credibility of the witnesses that report it » (p. 7-8).

Cette définition de mot correspond à la caractérisation que l'on donne usuellement du déisme quand on s'efforce (artificiellement) de faire abstraction des usages très polémiques du terme. Alfred O. Aldridge ne propose pas une autre définition : « The essence of deism consists in the view that the existence and sovereignty of the divine being may be discovered by man's reason unassisted by revelation. » S'éloignant de cette définition générique, Aldridge insiste ensuite sur rôle du newtonianisme dans la formation du déisme, tout en notant que l'antibibliste est difficilement compatible avec le newtonianisme ; cela le conduit à distinguer une autre espèce de déisme, à laquelle l'antibibliste est essentiel, et qui correspond à l'usage de cette étiquette dans les polémiques religieuses et antireligieuses<sup>10</sup>.

Selon le pseudo-Prideaux, qui a pour stratégie de se mouvoir uniquement dans ce qui correspond à la définition générique d'Aldridge, le déisme correctement entendu n'est pas incompatible avec la reconnaissance de la probabilité des témoignages, donc de la révélation. Avant d'aller plus loin, il nous faut lever une équivoque dans la caractérisation du déiste comme celui qui croit qu'il y a un Dieu et qu'il mérite un culte. J'introduis ici une distinction qui n'est pas faite par l'auteur, mais qui me paraît indispensable à la compréhension de son propos. Faut-il interpréter le déisme *de re* ou bien *de dicto*, pour parler comme les grammairiens ?

(1) *De re* : Quant au Dieu du christianisme, le déiste le conçoit comme existant et comme méritant un culte. Cet énoncé est de la forme :

$$\exists x, x \text{ est un Dieu} \wedge C(x).$$


---

<sup>10</sup> A. O. Aldridge, « Shaftesbury and the Deist Manifesto », *Transactions of the American Philosophical Society New Series*, 41(1951), pp. 297-382.

C'est bien à propos d'une chose préalablement identifiée que le déiste a la croyance C.

(2) *De dicto* : Le déiste croit qu'il existe un Dieu et qu'il mérite un culte. Le déiste tient pour vrai qu'il existe un Dieu, etc., mais à la façon dont je peux déclarer que le mois prochain je vais acheter une voiture, sans savoir à l'avance de quelle voiture il s'agit et par conséquent sans le dire d'un individu identifié.

Or le pseudo-Prideaux prend la thèse déiste *de dicto* et non pas *de re*. Il a d'ailleurs raison de le faire, faute de quoi la caractérisation du déisme serait très restrictive. C'est clair dans le passage suivant :

« A *deist* (for any thing that the word imports) may be either a Jew or Christian, Philosopher or Turk: Nay, indeed, all religionists whatsoever must necessarily be *deists*. Never any appellation was invented more truly catholick. Only *atheists* are excluded from it » (p. 8-9).

Par parenthèse, nous rencontrons ici une difficulté importante dans le dialogue interreligieux, y compris en contexte monothéiste, qui est celui de l'identification de l'objet dont on parle. Si l'on veut éviter que le conclave qui réunit des théologiens de confessions diverses tourne à l'aimable réunion d'un club de déistes (comme c'est le cas dans le *Nathan le sage* de Lessing), il convient qu'ils discutent *de re* et non pas simplement *de dicto*. Mais la seule manière pour eux d'éviter le pugilat est de ne pas discuter *de re*, puisqu'ils n'ont pas du tout la même notion de Dieu et par conséquent ne vouent pas un culte au même Dieu (sauf à admettre qu'on puisse vouer un culte sans le savoir ou par erreur au même Dieu, ce qui paraît contraire à l'intentionnalité requise dans la notion de « vouer un culte »). Le dialogue interreligieux n'est possible que sous une condition que les religieux ne sont pas disposés à admettre, à savoir le déisme entendu *de dicto*. Or chaque religion est fondée à le considérer comme un athéisme entendu *de re*. Berkeley a bien vu cette difficulté, dont il fait ironiquement argument contre les déistes. Alciphron, dans sa généalogie de l'athéisme, déclare ainsi :

«Having afterwards, upon a more enlarged view of things, perceived that Christians, Jews, and Mahometans had each their different systems of faith, agreeing only in the belief of one God, I became a deist. Lastly, extending my view to all the other various nations which inhabit this globe, and finding they agreed in no one point of faith, but differed one from another, as well as from the forementioned sects, even in the notion of a God, in which there is as great diversity as in the methods of worship, I thereupon became an atheist<sup>11</sup>. »

Selon le pseudo-Prideaux, en toute rigueur, est déiste quiconque n'est pas athée (ce qui suppose qu'il inclut dans les athées les polythéistes, sauf à admettre que le déisme inclut aussi un polydéisme). C'est le sens « naturel » du terme, au regard duquel son usage dans les polémiques est très étonnant. Comment se fait-il alors, que, dans la conversation, «a word of so great a latitude is used in so narrow a sense» (p. 9) ?

La raison de cet abus, nous dit alors l'auteur, se trouve soit (1) dans la conduite ceux qui ont revendiqué ce nom, soit (2) dans la conduite de ceux qui l'appliquent à d'autres, soit dans les deux. Cette dernière option est la bonne :

(1) « Some of those that assume it do at the same time deny the very principles of natural religion also». «They plainly abuse and pervert it, directly contrary to what it signifies, and usurp a title that no ways belongs to them. »

(2) « Those that impose it do thereby at least understand a denial of the grounds of revealed religion.» «They stretch the word too far » (p. 10).

Lorsqu'un censeur traite quelqu'un de *déiste*, il veut généralement dire que celui-ci nie la religion révélée. Lorsqu'une personne revendique le nom de déiste, c'est parfois (comme le suggère le *some of those*) qu'elle va jusqu'à nier la religion naturelle. Il est intéressant de noter que le pseudo-Prideaux est sensible au fait qu'il peut arriver qu'une forme extrême d'athéisme, qui attaque au-delà des religions la croyance métaphysique qui est à l'œuvre dans l'argument du dessein, usurpe elle

---

<sup>11</sup> Berkeley, *Alciphron*, I, 8, *op. cit.*, p. 35.

aussi le nom de déisme. Mais dans ce cas la perversion de l'usage est totale. Par ailleurs, lorsqu'une personne revendique le nom de déiste pour nier la religion révélée, elle légitime l'usage péjoratif du terme de la part des censeurs. Dans ce cas l'usage est également perverti, mais partiellement.

L'auteur peut alors récapituler de manière lumineuse les principaux aspects de cette discussion dans les termes des conditions nécessaires et des conditions suffisantes du déisme :

« Tho' the denial of Revelation do not properly make men deists, in the strict sense of the word; yet the total want of natural religion does absolutely hinder them from being deists, in any sense whatsoever » (p. 11).

Selon l'acception naturelle, non pervertie, du terme, admettre la religion naturelle est une condition nécessaire et suffisante pour être déiste ; nier la religion révélée ne constitue pas une condition nécessaire, ni une condition suffisante, pour être déiste ; enfin, admettre la religion révélée constitue une condition suffisante, mais non nécessaire, pour être déiste.

### **La prière déiste**

La définition du déisme qui a été retenue plus haut est la suivante : être déiste, c'est croire qu'il existe un Dieu et qu'il mérite un culte. Il est temps de préciser pour quelles raisons le déisme n'est pas seulement une thèse relative à l'existence d'un Dieu, mais aussi la recommandation d'un culte. Le pseudo-Prideaux n'hésite pas sur ce point :

« For tho' the belief of a God do not necessarily imply the belief of supernatural revelation [...], yet it does necessarily carry along with it a reverential sense of duty towards him : which is the ground of natural religion » (p. 10-11).

En quoi ce culte consiste-t-il ? L'auteur n'en dit pas beaucoup sur ce sujet, mais son insistance sur le culte qu'implique le déisme, indépendamment d'une religion révélée, nous renvoie à un aspect négligé des productions d'auteurs qui ont

revendiqué ou à qui l'on a imposé le nom de déiste. Depuis sa première formulation par Herbert de Cherbury, le déisme s'accommode bien de la pratique et de la recommandation d'une prière que l'on peut dire naturelle et qui consiste au moins en l'expression de la reconnaissance à l'égard de Dieu.

Il est ainsi insatisfaisant qu'on ne voie le plus souvent dans la prière de Voltaire au « Dieu de tous les êtres, de tous les mondes et de tous les temps » qu'un détournement ou un simulacre d'une prière, comme si le déiste ne pouvait pas prier<sup>12</sup>. C'est en fait une reprise de la prière traditionnelle du déiste — car c'est un point non controversé que le déiste sérieux doit prier. Il existe plusieurs témoignages sur ce point. On écartera celui d'Alexander Pope, dont le texte, *Universal Prayer* (1738), a été reçu comme un bon exemple de prière du déiste, notamment à travers sa traduction par Lefranc de Pompignan en 1740, alors qu'il est douteux que Pope puisse être assimilé à un déiste si l'on donne son sens limitatif, polémique, au terme<sup>13</sup>.

Plus significative est l'autorité de George Berkeley qui, tout en refusant de prendre en sérieux l'idée d'une prière déiste, admet qu'elle est en quelque sorte impliquée par le « titre » qu'usurpent les philosophes « pense-menu » (pour reprendre la traduction de *minute philosophers* par Jean Pucelle). Il montre ainsi que les « devoirs de la religion naturelle » sont sémantiquement attachés à la notion de déisme. C'est Criton qui parle :

« Probably, Euphranor, by the title of Deists, which is sometimes given to minute philosophers, you have been misled to imagine they believe and worship a God according to the light of nature : but by living among them, you may soon be convinced of the contrary. They have neither time, nor place, nor form of divine worship : they offer neither prayers nor praises to God in public : and in their private practice show a contempt or dislike even of the duties of Natural Religion. For instance, the saying grace before and after meals is a plain point of natural worship,

<sup>12</sup> Voltaire, *Traité sur la tolérance*, chap. 23.

<sup>13</sup> Voir G. Douglas Atkins, « Pope and Deism : A New Analysis », *Huntington Library Quarterly*, 35, 3 (1972), pp. 257-78.

and was once universally practised; but in proportion as this sect prevailed it has been laid aside, not only by the minute philosophers themselves, who would be infinitely ashamed of such a weakness as to beg God's blessing, or give God thanks for their daily food; but also by others who are afraid of being thought fools by the minute philosophers<sup>14</sup>. »

Un bon exemple est donné par la prière qu'on trouve dans les papiers manuscrits de Shaftesbury au Public Record Office (PRO 30/24/26/7, f8d-13g), qui avait été présentée par F. H. Heinemann<sup>15</sup> et qui a été récemment éditée<sup>16</sup>.

Je ne sais pas s'il existe une histoire de la prière des déistes, ou, sur une plus longue durée, de la prière « naturelle » ; il me semble qu'une telle histoire pourrait s'intéresser à l'effacement de ce thème au cours du dix-huitième siècle, à sa transformation en une forme littéraire qui est désormais reçue comme un pastiche, ironique, voire satirique, de la prière religieuse.

## Nominal et réel

La thèse très commune selon laquelle *déisme* est un nom usurpé aboutit dans Shaftesbury à la distinction entre théisme nominal, de tradition épicurienne, et théisme réel, d'inspiration stoïcienne, dans un passage des *Moralists* dont la suite a été citée plus haut : « I wou'd not willingly advance it as a Rule, "That those who make only a Name of Virtue make no more of Deity, and cannot without Affectation defend the Principles of Religion": But this I will venture to assert; "That whoever sincerely defends Virtue, and is a Realist in Morality, must of necessity, in a manner, by the same Scheme of Reasoning, prove as very a Realist in Divinity." »<sup>17</sup>. Les

<sup>14</sup> Berkeley, *Alciphron*, I, 12, *op. cit.*, p. 42.

<sup>15</sup> F. H. Heinemann, « The philosopher of enthusiasm. With material hitherto unpublished », *Revue internationale de philosophie*, 6 (1952), 294-322.

<sup>16</sup> Shaftesbury, Standard Edition, II, 6, *Askémata*, éd. W. Benda, Ch. Jackson-Holzberg, P. Müller, F. Uehlein, Frommann-Holzboog, 2011, pp. 532-41.

<sup>17</sup> Shaftesbury, *Characteristicks*, *op. cit.*, II, p. 151. Sur la position de Shaftesbury au sujet du théisme et du déisme, voir Isabel Rivers, *Reason, Grace, and Sentiment. A Study of the Language of Religion and Ethics in England, 1660-1780, II, Shaftesbury to Hume*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, pp. 132-141.

dieux de l'épicurisme sont indifférents aux affaires humaines et ne jouent aucun rôle dans la morale. Conventionnaliste en morale, l'épicurien est verbalement théiste, et en réalité athée. À l'inverse, Shaftesbury estime que la thèse de réalité de la vertu, c'est-à-dire l'affirmation selon laquelle il existe des dispositions qui ont une valeur intrinsèque dans la mesure où elles ne se réduisent ni au plaisir ni à l'intérêt privé, est cohérente avec la thèse de l'existence d'un Dieu providentiel.

Cette distinction est déjà esquissée dans *A Letter to the Deists*. Le dieu de l'épicurisme, étranger au monde, est un « empty name » (p. 94). Quelle est l'influence du matérialisme sur les actions humaines (p. 26 *sqq.*) ? L'idée de la mortalité de l'âme supprime le fondement de la morale. Du point de vue éthique, il n'y a alors aucune différence entre ce déisme-ci et l'athéisme (31). La situation est même pire, parce que le fatalisme peut fournir des excuses.

Le pseudo-Prideaux anticipe la distinction shaftesburienne entre théisme nominal et théisme réel en s'adressant aux « deists in reality, and not in name only » (p. 37). Plus loin, il utilise explicitement la distinction entre « nominal deists » et « real ones » (p. 125). Toute la question est de savoir si les lois humaines suffisent à l'établissement de la morale (p. 38). Il faudrait alors montrer qu'une société d'athées complets est possible, par exemple en montrant qu'elle est réelle (p. 40). Or tout gouvernement s'appuie sur la religion, même de manière minimale (p. 49). Ailleurs (p. 135 *sqq.*), Prideaux signale que la programme d'une déduction de la morale à partir du vrai déisme est amorcé par Grotius et Pufendorf, et annoncé par Locke ; l'auteur dit avoir été heureux de lire *The Reasonableness of Christianity* (p. 148). Mais, pour le commun des hommes, il faut l'assistance de la révélation, qui est un enseignement simple et clair (p. 138) — point sur lequel Locke serait d'accord.

L'auteur distingue la vraie religion de la superstition, en donnant une définition de la première qui correspond selon lui au théisme réel, celle de la croyance dans une divinité bonne et sage, qui procède de manière rétributive (p. 51). Ici le théisme réel du pseudo-Prideaux pourrait paraître « mercenaire » aux yeux de Shaftesbury, en raison de son insistance sur l'importance de la perspective des sanctions dans

l'inculcation de la moralité. Sans quelque sens de la religion, les juges, les politiques, les collecteurs d'impôts, les chefs militaires, ne seraient pas dissuadés de profiter du pouvoir et du secret pour agir immoralement (p. 58-59). Ce qui dépend de ce sens de la religion, c'est ainsi l'« intégrité » dans l'exercice de tout pouvoir sur les hommes : « A man that has not a principle known and acknowledged by others to be capable of 'influencing him in the dark' [Cicéron, *De legibus*], is not fit to be intrusted with any thing capable of being hid from witnesses, that is, in plain terms, not with any thing at all, of moment » (p. 65). Par conséquent, « the ideas we entertain of a Deity [...] are no indifferent thing, even to the welfare of mankind in this world » (p. 93-94). La raison en est que l'agir humain est régi par l'intérêt (entendu comme « private advantage »).

Comment exclure que la croyance théiste soit une illusion utile à la vie morale ? Selon *A Letter to the Deists*, nous savons que nous sommes faits pour la société et nous avons aussi de bonnes raisons de penser que la croyance en Dieu nous rend mieux capables d'être sociaux. Si nous sommes dotés d'une telle croyance manifestement utile, et si jamais elle est pourtant erronée, alors même que nous avons la possibilité de la critiquer et de détecter son erreur, il y a là une sorte d'incohérence difficile à penser, un embarras mental (« so strange a jumble in my brains ») en comparaison duquel on pourrait trouver le scepticisme plus confortable. L'auteur voit bien qu'on ne peut pas conclure de l'utilité de la croyance à sa vérité, puisque une croyance reste utile même si elle est illusoire. Mais il attire l'attention sur le fait qu'une croyance aussi avantageuse n'est pas soustraite à la critique, mais au contraire lui est vulnérable. Le point semble être, dans un contexte finaliste, que cette croyance est si utile que, si elle était erronée, cela devrait rester indétectable. L'argumentation téléologique qui est typique du déisme ne s'applique pas seulement à l'organisation du monde, mais à la croyance théiste elle-même (p. 122-123).

Pour le pseudo-Prideaux comme pour Shaftesbury, le théisme « réel » est caractérisé par sa nécessité en vue de la morale. Le coup le plus rude qui pourrait être porté au théisme en général, serait d'établir qu'il n'a pas plus de raisons ni de



meilleures raisons que le polythéisme ; le coup le plus rude qui pourrait être porté au théisme en tant qu'il prétend être « réel », serait de montrer qu'il est une croyance dépourvue de toute influence effective sur les actions et sur les passions humaines. On sait qu'un demi-siècle plus tard David Hume portera au déïsme cette double estocade.

*Appendice sur la fausse attribution à Humphrey Prideaux*

*de A Letter to the Deists (1696)*

L'ouvrage anonyme *A Letter to the Deists* (« printed for Edward Castle », Londres, 1696) est catalogué par WING (2<sup>e</sup> éd.) sous l'entrée P3414 et est attribué à Humphrey Prideaux. Cette attribution est reprise dans COPAC, catalogue de catalogues des bibliothèques du Royaume-Uni, et dans la base Early English Books Online.

L'oxonien Humphrey Prideaux (1648-1724) est un ecclésiastique philologue qui appartenait à la branche libérale de l'Eglise anglicane, dont la renommée tient surtout sa *Life of Mahomet* qui est aussi une charge contre les déistes<sup>18</sup>. En 1679, Prideaux avait publié *De jure pauperis et peregrini* d'après Maïmonide (il s'agit d'une traduction latine d'extraits du Mishné Torah).

La fausse attribution s'explique par l'identité du titre de l'ouvrage anonyme de 1696 et le titre d'une partie d'un ouvrage publié en 1697 (dont il existe plusieurs éditions) et qui est signée de Prideaux. La comparaison des deux textes montre qu'il s'agit de deux choses qui sont entièrement différentes, sans le moindre recoupement. Il est même superflu de pointer l'abîme stylistique qui sépare l'érudition affichée de Prideaux du travail purement argumentatif et conceptuel qui est conduit dans le texte de 1696. En dehors de l'identité de titre, on n'a aucune raison de penser que le texte

---

<sup>18</sup> Sur ce texte, voir Justin Champion, *The Pillars of Priestcraft Shaken. The Church of England and its Enemies, 1660-1730*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, p. 114 *sqq.*

de 1696 a pour auteur Prideaux. Au contraire, l'identité de titre fournit le motif de ce qui est à l'évidence une erreur d'attribution.

L'ouvrage signé de Prideaux en 1687, *The true nature of imposture fully display'd in the life of Mahomet with a discourse annexed for the Vindicating of Christianity from this charge : offered to the consideration of the deists of the present age* (Wing P3416 et P3417), est repris la même année séparément, également sous le nom de l'auteur, dans *A Discourse for the Vindicating of Christianity from the Charge of Imposture. Offer'd, by way of letter, to the consideration of the deists of the present age* (Wing 2<sup>nd</sup> éd. P3412A). En 1697, le même texte, sous le même nom, apparaît sous le titre : *A Letter to the Deists shewing that the gospel of Jesus Christ is no imposture : but the sacred truth of God* (WING P3415). Ce dernier titre, qui s'inscrit dans un genre illustré notamment par Stillingfleet (*A Letter to a Deist, in Answer to Several Objections against the Truth and Authority of the Scriptures*, 1677), est la source de la confusion avec l'ouvrage anonyme de 1696.

À ma connaissance, cette erreur n'a été aperçue que par John C. Higgins-Biddle qui note : « The opinions expressed in these two books could hardly have been entertained at once by the same person »<sup>19</sup>. Bien qu'on puisse trouver inexacte la thèse selon laquelle l'argument de l'ouvrage de 1696 est hobbesien (en ce qu'il ferait de l'utilité pour la stabilité politique un critère de la vérité de la religion), on doit admettre que Higgins-Biddle identifie adéquatement la signification de l'ouvrage en le rapportant au contexte de la publication de *The Reasonableness of Christianity* et aux discussions sur les relations entre les thèses lockienne et le déisme.

La biographie de Prideaux<sup>20</sup> mentionne l'ouvrage de 1697, *A Life of Mahomet*, mais ne dit rien de celui de 1696, et pour cause.

John Valdimir Price a édité un reprint de *A Letter to the Deists* (1696)<sup>21</sup>. Mais il croit qu'il publie l'ouvrage que Prideaux a publié en 1697 : « The text reprinted here,

<sup>19</sup> Introduction à John Locke, *The Reasonableness of Christianity*, éd. J. C. Higgins-Biddle, Clarendon Press, Oxford 1999, p. liv.

<sup>20</sup> *The Life of the Reverend Humphrey Prideaux, D. D. Dean of Norwich. With several tracts and letters of his, upon various subjects*, Londres, 1748.

*A Letter to the Deists*, was separately published in 1696, and served initially as a precursor to Prideaux's most famous book, *The True Nature of Imposture Fully Display'd in the Life of Mahomet* (1697), and appears in all editions of that book as an appendix »<sup>22</sup>. Curieusement, Price cite correctement la préface de la *Vie de Mahomet*, mais n'a pas vu que le texte qu'elle comprend en appendice n'a strictement rien à voir avec celui dont il présente le reprint.

Peter Harrison cite *A Letter to the Deists* (1696), mais en le situant comme un élément de *The true nature of imposture...* (1697) de Prideaux, ce qui implique une confusion entre les deux textes<sup>23</sup>.

L'auteur du présent appendice étant d'un naturel confiant (mais non crédule) n'a pris conscience de cette fausse attribution qu'en préparant la copie de son texte pour la présente livraison de la *Lettre clandestine*. Lors de la communication orale au colloque des vingt ans de cet organe, il a parlé de la *Lettre aux déistes* de 1696 comme étant de la main de Prideaux, sans susciter de protestation de la part d'un auditoire aussi poli qu'érudit.

Laurent Jaffro

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

---

<sup>21</sup> Humphrey Prideaux (*sic*), *A Letter to the Deists* ; Charles Leslie, *A Short and Easie Method with the Deists*, éd. John V. Price, Londres, Routledge & Thoemmes Press, History of British Deism, 1995.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. x.

<sup>23</sup> Peter Harrison, *'Religion' and the Religions in the English Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 186.